



Recensement des ESI - Collectivités territoriales

Sur l'outil du recensement :

- Faut-il juste des données brutes ou bien on y ajoute des éléments qualitatifs ?
- Est-ce qu'une rénovation du RES est prévue ?

1. EXISTANT

CD 88 : L'utilisation du RES est une première étape pour la cartographie. Un Diagnostic Territorial Approfondi "Sport" a été réalisé mais qui n'a pas conduit à un recensement complet (structures/ clubs). Bike Vosges est une vitrine touristique du vélo dans les Vosges avec des boucles créées par le Conseil Départemental et cautionnées par des sportifs. Cependant l'outil n'a pas vocation à être exhaustif. Mais seulement quelques itinéraires sont recensés. Tous les circuits VTT et Vélo de Route avec enquête ont été réalisés auprès des intercommunalités des Vosges. Une création d'une cartographie interne a été mis en place pour avoir une base de travail.

CD 55 : Il n'y a pas de recensement exhaustif des équipements (manque de moyens humains) mais il s'appuie sur le mouvement sportif. Les données sont ensuite intégrées au PDESI avec ses différents partenaires. Un gros travail de collectes d'information et de croisements a été fait. Une mise en place d'une plateforme d'échanges entre les partenaires a été construite. 5 sites sont recensés à l'heure actuelle. Du coup, on est plus sur un recensement qualitatif que quantitatif (187 critères).



L'Europe s'invente chez nous





Recensement des ESI - Collectivités territoriales

CD 67 : Il y a deux phases : phase 1 = recensement quantitatif et ensuite, phase 2 = recensement qualitatif avec inscription éventuellement au plan. Les limites au recensement sont les moyens humains et les difficultés d'inscription au plan.

Communauté de communes du pays Rhénan : Tentative d'utiliser le RES mais ce dernier n'est pas très efficace. Le plus simple, c'est d'aller démarcher les communes en y ajoutant un questionnaire aux associations ainsi qu'un questionnaire aux pratiquants.

Agence Régionale du Tourisme (ART) : Il existe une base de données touristiques (Site Lor) : les données sont saisies par les offices du tourisme en lien avec les associations locales. Il existe encore les 3 bases de données (chaque ex-région) avec d'aujourd'hui des difficultés à fusionner les 3 sites.

Bruyères : Partenariat avec l'office de tourisme et la communauté de communes

2. BESOINS

Il y a un réel intérêt à centraliser les informations sur un site unique, plus précis et axé Sports de nature que le RES.

CD 55 : Il y a un réel intérêt à travailler en lien avec le niveau régional pour sortir de l'aspect purement départemental et aller chercher de la transversalité avec le tourisme, l'aménagement du territoire. Aucun problème pour partager les données et en échange d'avoir de la visibilité.



L'Europe s'invente chez nous





Recensement des ESI - Collectivités territoriales

CD 88 : Il y a un intérêt aussi à avoir une centralisation et de pouvoir trouver des synergies, des passerelles, même entre départements. Mais il faudrait que le recensement intègre des éléments quantitatifs et qualitatifs car le quantitatif est insuffisant.

Plusieurs idées :

- **Mettre des critères de qualité (convention d'usage, droit de propriété...) et de mettre en ligne que les équipements qui sont "clean" d'un point de vue règlementaire. La plus-value en termes de connaissances de l'Observatoire pourrait se trouver là.**
- **Le CROS pourrait aussi servir de porte d'entrée dans le mouvement sportif pour les collectivités locales (aller chercher les infos clubs).**

3. FREINS

Les données Alsace seront difficilement transférées pour le recensement régional. Il y a une difficulté politique pour mutualiser les données sur un site régional car cela tendrait à légitimer une politique régionale alors que certaines collectivités souhaitent au contraire la fin du Grand Est (contexte de la fusion des départements).

Il est difficile d'avoir des informations du secteur privé. Il est nécessaire d'intégrer également les sites privés dans le recensement avec une autorisation pour publier les données (s'appuyer sur l'ART pour avoir ces autorisations).



L'Europe s'invente chez nous





Recensement des ESI - Collectivités territoriales

Certains offices de tourisme n'ont pas développé d'intérêt pour la thématique "Sport de nature" car il n'est toujours pas identifié comme un enjeu.

Pour Bruyères, son principal problème, c'est le matériel. L'autre difficulté est pour conduire des activités de sports de nature avec du matériel que la commune peut acquérir. Il serait intéressant d'intégrer dans le recensement les loueurs de matériels et les clubs.

Pour l'aspect tourisme, le frein actuel est l'absence d'une stratégie concertée avec des priorités (en ce moment, c'est vélo). La thématique "signature" aujourd'hui, c'est la filière "itinérance" qui domine. En matière de tourisme, c'est l'itinérance qui domine.

4. Plan d'action

Priorités et leviers :

- Fédérer tout le monde (collectivité et mouvement sportif)
- Veiller à la mise à jour et à l'actualisation du site
- Commencer juste par une thématique ("itinérance", "escalade") et ensuite, étendre
- Mettre une passerelle avec la formation/ sensibilisation sur le volet "Activités". Il s'agirait de compléter la logique des collectivités. L'observatoire pourrait mettre en place des fiches techniques.
- Créer une formation des CDOS sur la questions des sports de nature
- Communiquer sur l'action : "Personne ne sait ce qu'est le CROS/CDOS, ses missions, etc". Il faut mettre en avant l'action du CROS/CDOS et le tryptique incontournable "Département - Etat - Mouvement Sportif".



L'Europe s'invente chez nous





MEMBRES PRÉSENTS

• ANIMATEURS

BIRCK Jean-Nicolas
RINGEISEN Marie

• RAPPORTEUR

BIRCK Jean-Nicolas
RINGEISEN Marie

• INTERVENANTS

DUBOIS-DUNILAC Olivier
FRAQUET Sandra
HERMON Dominique
LE FORESTIER Gilles
MEYER Lolita
SAINT AUBIN Sophie
STEVAN Anaïs
THOUVENOT Stéphane
ZEHNER Pascale



L'Europe s'invente chez nous

